



## Arret du travail mis en congé

Par **Laloutre**, le **09/03/2015** à **11:41**

Bonjour,

Je suis actuellement saisonnière en Savoie. Ma saison se passait parfaitement bien et mon patron était très content de moi jusqu'au moment où j'ai contesté quelques heures non payées. Ceci mis à part, suite à un accident mon médecin m'a mi en arrêt de travail. Mon employeur peut-il mettre les jours où je suis censé être arrêt comme étant des congés?

Merci d'avance pour votre réponse

Laloutre

Par **P.M.**, le **09/03/2015** à **13:00**

Bonjour,

L'employeur ne peut absolument pas mélanger arrêt-maladie et congés payés...